

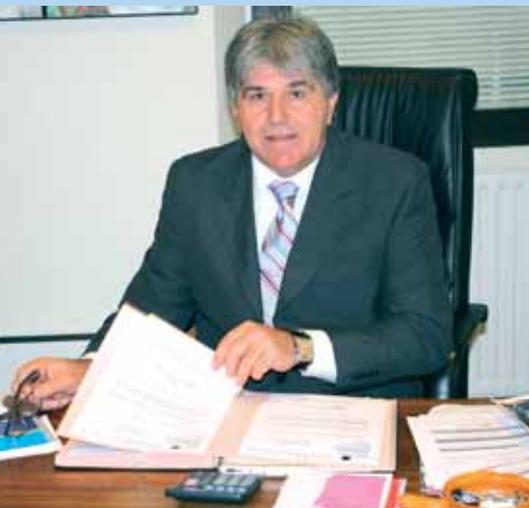
JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal
al
de PEYNIER

n°21 - Juin 2013

Les enfants de Peynier
à l'heure du Carnaval





JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION *Le Journal*
de PEYNIER

Sommaire

Enfance	3
Culture	4
Manifestations	6
Sport	7
Associations	10

Dossier Travaux : Plan tri-annuel de <i>Réfection des chemins</i>	11
---	----

Associations	19
Métropole	20
Infos	26
Travaux	27

numéro 21 - Juin 2013

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication, Julie Capiali

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque Peynier

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Juin 2013
ISSN : 2-914059-39-6



Chers Amis,

Nous devons conserver et protéger Peynier des dangers d'une loi sur les métropoles qui fusionnerait notre village à la métropole de Marseille.

La loi en cours d'examen au Parlement "d’Affirmation des Métropoles" est une loi de circonstance pour la Communauté Urbaine de Marseille qui est en situation de crise financière et d'insécurité. Le Gouvernement veut nous faire supporter les erreurs de gestion de la Communauté Urbaine de Marseille.

Cette loi impose à marche forcée la création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité unique qui n'est pas adapté à la Provence et à la ruralité de notre village.

Avec 109 maires des Bouches-du-Rhône, je propose une autre voie qu'une grande métropole. Sans fusion/acquisition de Peynier, en conservant notre qualité de vie, il est possible de créer un réseau de transport métropolitain et un Etablissement Public (sans fiscalité unique) avec des compétences stratégiques : développement économique, grands aménagements structurants et enseignement supérieur.

Cette loi inquiète également les chefs d'entreprises de Peynier, d'Aix, d'Arles, de Salon, d'Aubagne, de Gémenos, de Rousset, ... les artisans, les commerçants vont devoir s'acquitter de taxes (CFE) alignées sur celles de la Communauté Urbaine de Marseille (32,63%). Les taxes d'ordures ménagères, payées aussi par les ménages, seront augmentées au niveau de celles de la Métropole de Marseille.

Mais le plus grand risque est démocratique ; la création d'un Conseiller Métropolitain dans un 6^{ème} niveau supplémentaire politico-administratif n'intéressera plus les citoyens. Cette loi gaspillera la chance de la France de voir encore, à notre époque, 80% des électeurs se rendre dans les bureaux de vote pour élire leurs élus municipaux.

C'est le danger le plus redoutable de cette loi imposée par le Gouvernement.

Je compte sur votre soutien !

Christian BURLE,
Maire de Peynier



Du côté de l'enfance

Les écoles ont fait leur carnaval



Tout schuss sur les pistes enneigées !

C'est durant les vacances de février et pendant 7 jours que la Municipalité, en partenariat avec l'Ifac, notre prestataire de services d'activités extra-scolaires, a organisé un séjour Ski au cœur de la station de Vars-Risoul.



20 jeunes de Peynier, âgés de 10 à 15 ans, ont participé à cette semaine placée sous le signe du soleil, accompagnés par les animateurs dont Joris Bertaina, le référent du secteur Jeunes de la Commune et des directeurs de l'Ifac. Placés par groupe de niveau, les jeunes ont pu bénéficier de cours de ski sur le grand domaine skiable des Alpes du Sud. Chaque soir, des soirées à thèmes (boum, déguisement, soirée...) étaient organisées et ont rythmé le séjour qui s'est terminé en beauté avec le visionnage d'un montage vidéo et des photos du séjour, trop court au goût des participants.

Des vacances de Pâques actives

Cette année, parallèlement à l'organisation des séjours, les vacances scolaires ont été animées par des activités basées cette année sur le thème du cinéma. Un stage cinéma "Atelier, scénario, tournage..." a été proposé aux jeunes durant la première semaine des vacances de Pâques et une sortie sur Trets a été organisée avec le visionnage du film "La vraie vie des profs" et une rencontre débat avec les jeunes actrices du film.

Des stages de danse Hip-Hop, Street danse, Reggaeton, Break danse en partenariat avec les sites Ifac de la Vallée de l'Arc ont été présentés en vue d'un spectacle sur Mimet dans le cadre de "Scène de jeunes".

Les stagiaires ont profité de cette semaine d'initiation pour rencontrer des danseurs professionnels, visionner un film retraçant l'histoire du hip-hop et créer leur propre costume. D'autres activités et sorties ont été organisées durant cette période : tournoi de badminton et de foot, sortie à Aix pour la rencontre avec le 9ème art, expositions de BD, sortie sur Marseille à la Friche de la Belle de Mai et sensibilisation avec l'art de rue...

Autant d'animations qui ont permis à chacun de s'ouvrir et de s'investir dans de nouvelles activités et de développer ainsi leur créativité.

Du côté de La bibliothèque

Quand une sieste fait parler d'elle



Samedi 26 janvier à 15h, plus de 80 personnes se sont donné rendez-vous pour faire la sieste à la bibliothèque.



Oui, la sieste fait parler d'elle, mais pas n'importe quelle sieste : il s'agissait de s'installer confortablement sur des tatamis ou sur des chaises à la salle du Foyer des aînés, pour assister à un concert intimiste hors du commun.

Mais en plus de l'originalité du concept, la venue de trois artistes reconnus de la nouvelle chanson française, David Lafore, Bastien Lallemand et Albin de la Simone a créé l'évènement.

Albin de la Simone, après avoir joué entre autres avec Vanessa Paradis, était déjà passé par la bibliothèque de Peynier en 2010. C'est avec deux autres habitués des scènes parisiennes qu'il a accepté d'y revenir, pour le plus grand plaisir des spectateurs, conscients de l'exception de ce moment, à la croisée de trois univers et de vastes talents. Personne ne s'est endormi, mais chacun a rêvé, que la sieste continue...

Quand on met des histoires sur le tapis



Chaque année, les bibliothécaires proposent un *raconte-tapis* à la crèche et aux classes. Ces séances interactives, entre lecture théâtralisée et marionnettes remportent, toujours beaucoup de succès.

Le *raconte-tapis* "Bon appétit, monsieur lapin" raconté par Cathy, aux enfants de la crèche.

Quand un écrivain retourne en classe

La bibliothèque a participé pour la septième année au dispositif Commun'auteurs (Pays d'Aix). Cette fois-ci c'est l'écrivain Marcus Malte qui a rencontré les élèves de 4 classes de CE2, CM1 et CM2, en mars dernier. Chacun a ainsi pu questionner l'auteur sur ses albums et ses romans, sur son métier d'écrivain et sur le circuit du livre. Ces rencontres sont toujours riches en échanges et sont une bonne clé pour donner envie de lire aux enfants.



Municipale

Quand les spectateurs montent sur scène

A partir de la lecture d'un conte, les comédiens du Théâtre des Ateliers créent un théâtre d'urgence, provisoire, spontané, fait de carton, de lumière et d'obscurité...

Et l'enfant, parce que la frontière entre le réel et l'imaginaire est encore ténue, se meut à l'intérieur de cet aller-retour entre lecture et jeu avec l'aisance des frontaliers qui vont d'un pays à l'autre sans presque s'en apercevoir...

Avec 4 classes de CP, CE1, CE2 : "L'homme gris", proposé par la bibliothèque dans le cadre d'une tournée Pays d'Aix.



Retrouvez plus de photos d'animations
sur la page bibliothèque du site www.peynier.fr rubrique "En photos"
Mais aussi toute l'actualité de la bibliothèque !

L'Art Tangent en Valise et PartyT

Les Peyniériens ont pu découvrir cette animation proposée par le Bois de l'Aune dans le cadre de Marseille Provence 2013.

Découvrir des œuvres d'art dans les objets du quotidien, à la manière de Marcel Duchamp, et les présenter de manière ludique a permis de sensibiliser grands et petits et de partager un moment convivial fort apprécié par tous.

Afin de prolonger ce voyage dans le monde de l'art contemporain, vous retrouverez dans nos valises - ou plutôt sur la table thématique de la Bibliothèque Municipale, une sélection de documents, dont le livre 'l'Art tangent' écrit par Michel Jacquelin et Odile Darbelley, qui nous ont présenté cette animation.





13 février 2013

Aïoli des Cendres

Comme tous les ans, un aïoli festif a réuni 200 personnes au Foyer Socio-culturel à l'occasion du Mercredi des Cendres qui marque la fin de l'hiver et le début du Carême et nous conduit jusqu'à Pâques.

13 et 14 avril 2013

Spectacle au Foyer Rural

Scènes de villages : quand le théâtre amateur brûle les planches !

La deuxième édition du festival de Théâtre amateur "Scènes de villages" organisée par le Foyer rural s'est tenu le 13 et 14 avril à Peynier dans la joie et la bonne humeur.

Onze compagnies ont ainsi participé à l'évènement, à l'invitation de la Municipalité, du Pays d'Aix et du Conseil Général. Spectacles variés de qualité, pièces de Molière ou créations originales, sketches en tout genre et chansons ont ravi le public venu applaudir les participants. Mention particulière aux "Brem's" du Foyer Rural de Peynier.



Peynier Fêtes

Composition du bureau :

Président d'honneur : Christian Burle

Membre D'honneur : André Maunier

Président : René Roques

Vice-président : Dominique Lagana

Vice-Présidente : Marie-Joëlle Lhomme

Trésorière : Anne-Marie Tuysussian

Vice-trésorière : Pascale Cresp Marais

Secrétaire : Aude Mallet

Secrétaire adjointe : Sandrine Nekkar

Assesseurs : Angéla Bel Castro, Jeanne Campi, Yvan Tuysussian, Jordane Milon, Odile Gastaud, Johanna Réant, Patrick Gastaud, Olivier Martin



► Calendrier 2013

Dimanche 23 juin Les feux de la saint Jean

Vendredi 5 juillet "Garenne en Jazz"

Samedi 6 juillet "Garenne en Jazz"

Samedi 13 juillet paëlla dansante avec "Arc en ciel"

Dimanche 14 juillet

► Loto

► Lâcher de ballons

► soirée dansante avec "Arc en Ciel"

Vendredi 2 août Repas dansant avec "Ariasi"

Samedi 3 août soirée dansante avec l'"Orient Express"

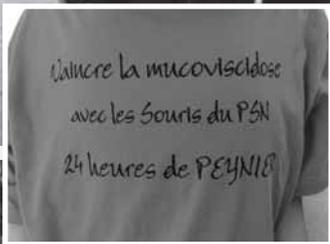
Dimanche 4 août soirée Spectacle "Revue Vegas"

Lundi 5 août soirée Spectacle avec les "Doremi"

Samedi 7 Septembre Aïoli des Michels

Dimanche 8 Septembre Vide Grenier des Michels

Dimanche 1^{er} décembre Marché de Noël



4 mai 2013

Les 24h de Peynier

La 5^{ème} édition des 24 heures de Peynier aura à nouveau fait le plein très rapidement, puisque, sans publicité, sans distribution de prospectus, les 200 places auront trouvé preneurs dès le mois de février.

Les lauréats des 24 heures :

1 ^{er} Frédéric Vila 187 km	1 ^{ère} Corinne Napolitano 183 km
2 ^{ème} Dominique Koch 181 km	2 ^{ème} Laurence Merk 174 km
3 ^{ème} Serge Mille 166 km	3 ^{ème} Edwige Piollet 160,4 km

1^{er} relais :

Cœur à cœur 297 km
Souvenir "Gérard Jung" PSN - VLM 1529,6 km

Les lauréates des "Peyniérennes"

Jour : 1^{ère} Muriel MILITELO (PSN) 29 km
Nuit : 1^{ère} Dominique DUMOUCHEL (PSN) 28 km

Un succès dû principalement à la bonne humeur permanente des 120 bénévoles, qui se dépensent sans compter pour le bien-être des participants, ainsi qu'au très beau parcours nature proposé sous les pins.

Cette épreuve pédestre à allure libre (course, marche) se fait soit en individuel, soit en relais (de 2 à 6 coureurs).

Cette édition est dédiée à Gérard Jung, un adhérent de Peynier Sport Nature (PSN) qui nous a quittés l'an dernier et dont le trophée récompensant l'équipe qui aura parcouru le plus de kilomètres portera désormais le nom.

De même, un trophée "souvenir Florent Tron" est offert à la première et au premier Peyniéren.

Cette année, l'association "vaincre la mucoviscidose" a aidé le PSN qui lui a reversé une partie du montant des inscriptions.

La nouveauté mise en place cette année, est la création de deux épreuves d'endurance de 3 h réservées exclusivement aux féminines : la "Peyniérenne" de jour et la "Peyniérenne" de nuit.



Elles se déroulent en même temps que les 24 heures, sur le même circuit, et se font à allure libre.

Carton plein également pour ces courses puisque les 20 dossards disponibles se sont envolés très rapidement.

17 départements représentés, plus de 10 000 kms parcourus au total de tous les participants !!!

Durant l'après midi et la soirée, 6 groupes de musique se sont relayés sans discontinuer pour assurer une animation musicale de qualité.

Eric et son équipe en cuisine ont servi près de 500 repas tout au long du week-end.

La 6^{ème} édition est déjà programmée le week-end des 24 et 25 mai 2014, toujours sur le merveilleux site de la Base de Loisirs de la Garenne, avec certainement un circuit un tout petit peu plus long.

La "Peyniérenne" de jour sera conservée également et le nombre de dossards sera augmenté. L'idée étant de donner la possibilité à des personnes de se lancer dans l'ultra sans que ce soit trop contraignant.

8^{ème} Raid du Haut de l'Arc



3 mars 2013

Le premier week-end de mars 337 raideurs se sont élancés sur 3 parcours dans la campagne du Haut de l'Arc.



Les trois parcours de 60, 30 et 8 km ont permis aux novices comme aux raideurs confirmés de s'affronter dans cette épreuve multisports qui combine course d'orientation, VTT, tir à la sarbacane, tyrolienne et saut pendulaire. Le parcours de 8 km était même réservé aux familles.

Au final, une découverte de la nature et de la campagne provençale au travers d'une épreuve éco-citoyenne puisque cette année, une sensibilisation au compostage avait été mise en place par le Naturoscope avec entre autre la récupération d'une partie des couverts compostables pour une étude approfondie de leur dégradation.



Les organisateurs ont chaleureusement remercié notre Commune ainsi que les communes de Belcodène, Fuveau et Gréasque, la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et le Conseil Régional pour leur soutien sans oublier tous leurs partenaires et bénévoles.

7 avril 2013

18^{ème} édition de Courir à Peynier

Courir à Peynier s'est déroulée le 7 avril dernier, une fois de plus, dans une très bonne ambiance.

Le beau temps était au rendez-vous, avec 180 coureurs pour la course pédestre de 11,8 kms sur route et essentiellement dans le massif forestier de Peynier, et avec 175 marcheurs dont une majorité de femme (plusieurs clubs étaient représentés comme Aix Gym, NW Adventure, Activ Azur, Aquila'Form, Nature Sports et la SCO Sainte Marguerite) pour la 3^{ème} édition de la Marche Nordique de 10 kms uniquement dans le massif. Les petits bouts n'étaient pas en reste et ont effectué une course de 800 mètres. A l'issue de ces trois épreuves, en présence de Monsieur le Maire, André Maunier, son Adjoint et du partenaire principal de l'association, Frédéric Ducournau des "Transports Ducournau" les récompenses ont été attribuées aux finalistes... (Coupes, bons d'achats chez des magasins de sport, nuitées en chambres d'hôtes, vins, bouquets de fleurs....et divers lots du CG 13).

La marche nordique a été chronométrée, mais sans classement (tirage au sort des récompenses : GPS, nuitées en chambres d'hôtes, bons d'achats etc...).

Saluons la performance de M. Simon Conti qui a effectué le parcours en 67 minutes et la 1^{ère} féminine Sophie Maingre en 78 minutes.

Le club le plus représenté à savoir Aquila'Form (club de Rousset de 32 participants) a également été récompensé.

Dans le cadre du 1^{er} Souvenir Francis Marfaing, le premier Peyniéren de la course pédestre, Alexandre Tron 10^{ème} au scrach en 49,41 minutes a été honoré ainsi que la participante la plus âgée. Comme chaque année, chaque participante à la course pédestre et la marche nordique s'est vu offrir à l'arrivée "la fleur Peyniérenne".



Tour cycliste JUNIORS RÉGION PACA 2013

Après avoir accueilli en 2010 le "Tour Méditerranéen" et "Paris-Nice", Peynier s'est vu confier le dimanche 5 mai l'organisation de la 4^{ème} étape du Tour cycliste PACA Juniors 2013 en partenariat avec l'Amical Vélo Club Aixois.

Remerciements à Gérard Baudin pour son investissement bénévole dans l'organisation. Ce dernier a œuvré durant près de 6 mois pour faire de cette manifestation une belle réussite pour les amoureux de ce sport qui sont très nombreux à Peynier. Le vrai retour des courses annuelles dans le village de Peynier



Cette épreuve, inscrite au calendrier de la Fédération Française de cyclisme et réservée aux juniors âgés de 17 et 18 ans se déroule chaque année en six étapes, chacune dans un département constituant la région « Provence, Alpes, Côte d'Azur ». Ainsi, pour 2013, après La Valette du Var (Var), Andon (Alpes Maritimes) Entrechaux (Vaucluse) et avant Le Contadour (Alpes de Haute-Provence) et Veynes (Hautes-Alpes), Peynier a été désignée ville étape pour les Bouches-du-Rhône.

Malgré le temps maussade plus de 120 coureurs venus de toute la France, et de l'étranger, se sont affrontés sur les 7.5 km d'un circuit sélectif à accomplir 15 fois et passant par la route des Michels, le D56c vers Rousset, Le D6 et le D56b vers Peynier. Un public nombreux venu applaudir les coureurs tout au long du parcours s'est principalement regroupé aux abords de "La Nègre", où était jugé le Grand Prix de la Montagne devant plus de 200 personnes, ainsi qu'à proximité immédiate du local de la Réserve Communale de Sécurité Civile devant lequel étaient disputés les sprints et bien sûr à la hauteur de la ligne d'arrivée située sur l'Avenue Jean Jaurès.

Au terme des 112.5 km de course, c'est Nicolas Roche (un nom peut-être prédestiné), 18 ans, coureur de Chambéry, qui a remporté la victoire devant son coéquipier Rémy Rochas, tous deux appartenant au comité Rhône-Alpes et membres du CDC Savoie.

Très applaudis sur le podium PACA, le vainqueur et les titulaires des différents maillots distinctifs (dont le maillot "or" Jérémy Defaye) ont été récompensés par l'AVCA qui leur ont remis coupes et cadeaux en présence de Christian Burle et d'André Maunier, adjoint aux sports qui ont remercié les organisateurs, les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile qui ont sécurisé le parcours et les vigneron de Provence, qui ont doté chaque participant d'une bouteille de Côtes de Provence, à consommer avec modération.

Il reste à souhaiter et à espérer que l'an prochain Peynier soit à nouveau le théâtre d'une telle manifestation qui devrait ravir les "vrais" amoureux du cyclisme.

Classement des finalistes Course pédestre

1^{er} Nicolas NAVARRO en 43,25 minutes
 2^{ème} Jean-Michel OBE en 44,16 minutes (Power sport)
 3^{ème} Jimmy FORT en 44,32 minutes (ST Microélectronics /Power Sport)

1^{ère} Béatrice TALEC en 51,10 minutes (Power Sport)
 2^{ème} Dominique BARIL en 53 minutes
 3^{ème} Véronique MATUR 54,26 minutes.



30 mars 2013

Grand tournoi de bridge de Peynier : une réussite



Pour la cinquième fois, le club de bridge de Peynier a organisé, le 30 mars 2013, son grand tournoi de printemps. Ce fut encore un grand succès.



Beaucoup de participants, plus de 228 joueurs (57 tables) se sont confrontés dans la bonne humeur et la convivialité. Dans le monde du bridge, le grand tournoi de Peynier est devenu un "classico" de la région et comme les autres années il a réuni de nombreux joueurs de haut niveau, même de renommée nationale. C'est une grande satisfaction pour les organisateurs qui se donnent beaucoup de mal pour cette manifestation et qui ont encore dépassé leurs objectifs. Le club de Bridge de Peynier est connu dans toute la région pour sa convivialité et son dynamisme.

Lors de la remise des prix, beaucoup de joueurs de toutes les catégories ont été récompensés :

- Mme Larderet et Mme Perez ont gagné le premier prix scratch,
- Mme Bacci et M. Gendarme (le président !) ont remporté le premier prix handicap.

La soirée s'est achevée dans la bonne humeur par un buffet bien mérité.



Economies d'énergie

Dans un souci d'économie d'énergie, la Commune souhaite progressivement remplacer les lampes existantes par des lampes basse consommation.

Les lampadaires "à globes" présents dans de nombreux lotissements devenus obsolètes et consommant beaucoup d'énergie seront remplacés en priorité.

Dans le cadre du Plan de rénovation de l'éclairage public, tous les mâts des lampadaires de l'avenue Jean Jaurès ont été remplacés. La municipalité a également équipé une partie des armoires de commandes pilotant l'éclairage public d'horloges astronomiques. Celles-ci déclenchent l'éclairage selon le calendrier de lever et coucher du soleil optimisant ainsi les plages d'éclairage. L'installation de ces horloges sera progressivement généralisée à l'ensemble du territoire communal afin de réduire la facture en matière d'éclairage public.

Pose des Nouveaux Lampadaires avenue Jean Jaurès

Nouvel
éclairage
public
finalisé



Chaudières à Basse Consommation

La commune continue à procéder au renouvellement de ces chaudières au fioul devenues vétustes, grandes consommatrices d'énergie par des chaudières à gaz, nettement plus performantes.

Après celle de l'Ecole primaire remplacée l'année dernière, ce sera au tour de celle de l'Hôtel de Ville cette année suivie par celle de la Maison des Associations. Le Foyer Rural, quant à lui, bénéficiera du gaz de ville.



Un nouveau matériel pour les Services Techniques



En complément du travail de Gérald Bonnis, le village est également entretenu par une nouvelle balayeuse, de taille adaptée à la configuration de nos ruelles pittoresques.

Rénovation de l'entrée du village

Quartier de l'Audiguier (Route de Puyloubier)

Après avoir été présentés à la population et en concertation avec les riverains, les travaux de requalification de l'entrée du village, Quartier de l'Audiguier, route de Puyloubier ont débuté et devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2013.

Ce grand projet d'aménagement permettra la mise en valeur de ce secteur et une meilleure sécurité piétonne et routière, sécurité qui reste une des priorités de la Commune.

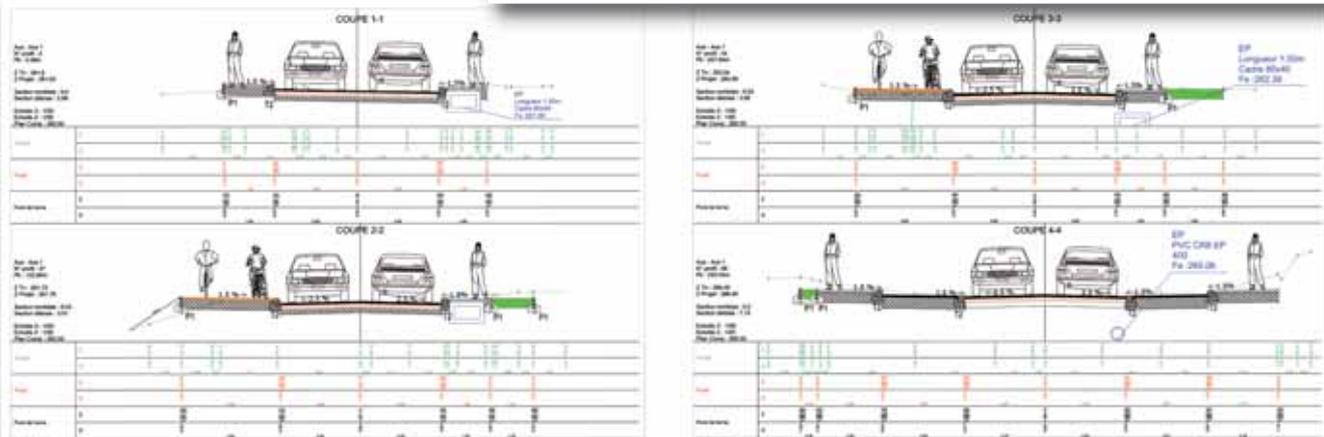
L'ancienne RD57 dont la voie a été rétrocédée à la Commune par le Conseil Général, englobent la placette du Cabaret jusqu'à la rue du Vignon.

L'enfouissement des réseaux est en cours et un mur de clôture sera réalisé coté Route de Puyloubier agrémenté de végétations le long du trottoir.

Les points d'apports volontaires (PAV) seront enterrés au niveau de la rue de l'Aire.



Ancienne RD 57



LEGENDE

- Chaussée 8800 0'10 m
- Plateau revêtement 8800 0'10 m
- Piste Cyclistes et trottoir - 8800 0'10 m
- Trottoir enrobé 0'8 m sans dalle
- Trottoir place - béton bitumé 0'10 m trottoir sans dalle
- Espace vert



REQUALIFICATION ENTREE DE VILLE NORD DE PEYNIER

01 - PLAN DE REVETEMENT ET COTATION



La sécurité





Des plateaux traversants permettront de réduire la vitesse et une piste cyclable sera également aménagée et intégrée à la route coté champs.

Le réseau de collecte des eaux pluviales sera adapté et réhabilité en fonction de ces aménagements.

L'éclairage public sera renouvelé dans la continuité du mobilier récemment posé avenue Jean Jaurès.

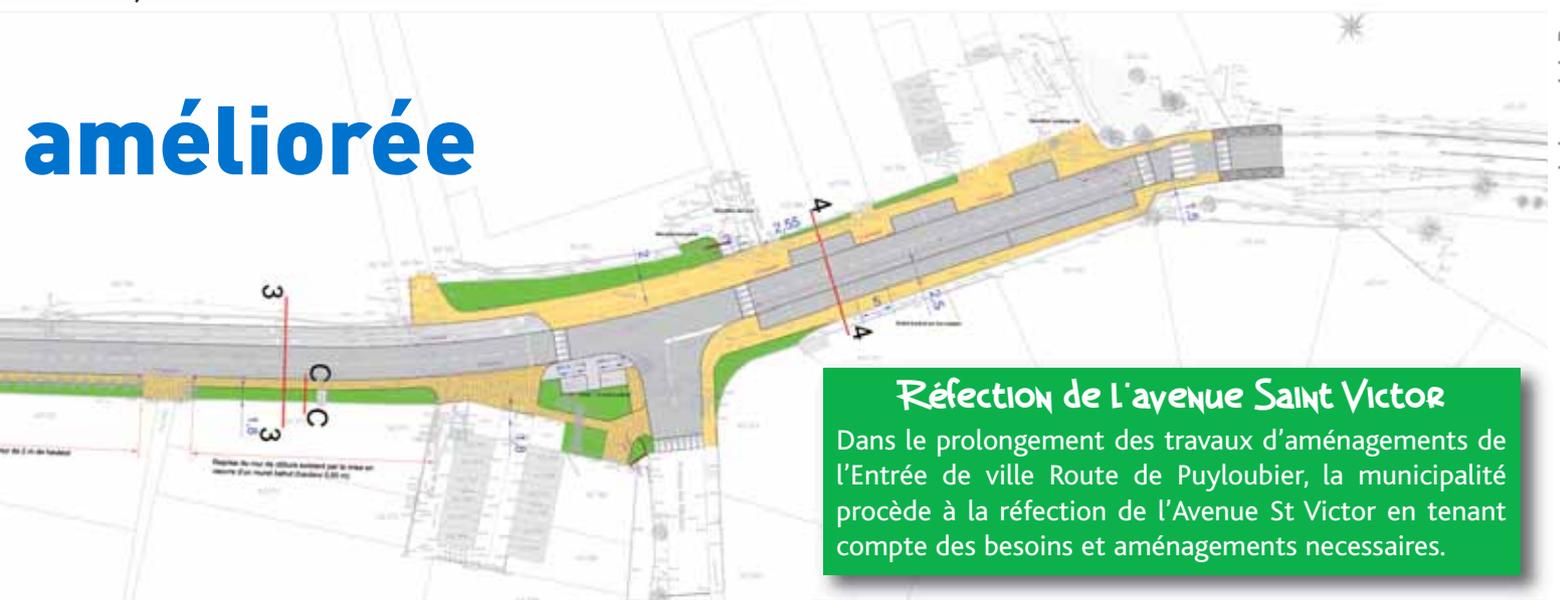
Tout est donc mis en œuvre pour permettre de donner à cette entrée de ville un nouveau visage.

Travaillant par demi-chaussée avec cheminement piéton sécurisé, les entreprises font leur possible pour ne pas gêner pendant toute la durée des travaux les usagers de cet axe fréquenté. Une déviation pourra être utilisée par le chemin des Pourraques en cas de nécessité.

Après cette réalisation, la Commune s'attèlera à mettre en place le projet d'Entrée de village par la D908 (route de Trets), avenue de la Libération.



améliorée



Réfection de l'avenue Saint Victor

Dans le prolongement des travaux d'aménagements de l'Entrée de ville Route de Puylobier, la municipalité procède à la réfection de l'Avenue St Victor en tenant compte des besoins et aménagements nécessaires.

Rétrospective de toutes les réfections de

Des travaux de voirie pour améliorer la sécurité

La Commune a débuté ce Printemps la dernière tranche des travaux de réfection des chemins ruraux. Dans le cadre du marché public et des subventions allouées par l'Etat, le Département et le Pays d'Aix, nous procéderons à la réfection des enrobés, à commencer par la réhabilitation du chemin de Boudian dans sa totalité.

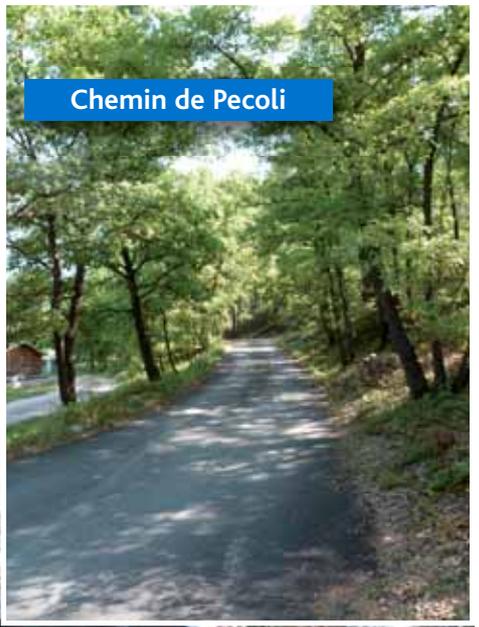


Chemin des Arlésiens

Les chemins du Bâtard, de la Blaque, des Pourraques, une partie de celui de la Grande Bastide et la seconde partie des chemins d'Auriol, des Amandiers et de la Corneirelle suivront et clôtureront ce programme de travaux initié en 2010 qui aura permis la réfection de la totalité des chemins communaux de Peynier.



Chemin du Boudian



Chemin de Pecoli



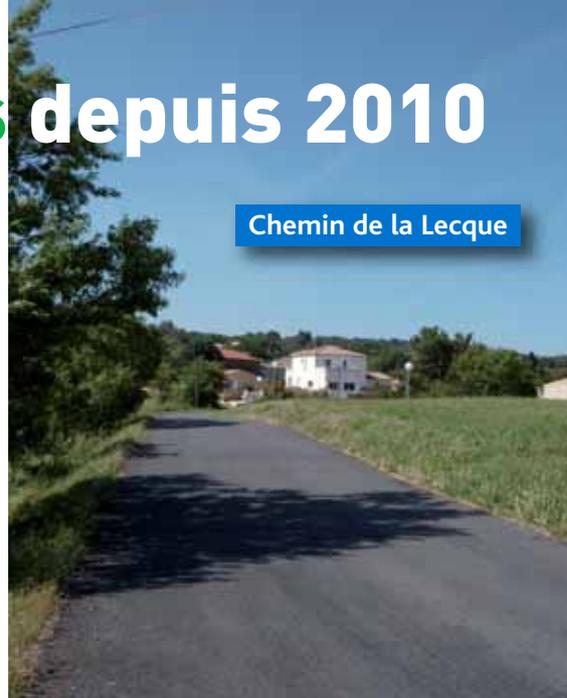
Poursuite du Plan Tri-annuel de réfection de la voirie



chemins ruraux réalisées depuis 2010



Chemin de la Corneirelle



Chemin de la Lecque



Chemin de la Carrière



Chemin du Bouquet



Chemin de la Treille



Chemin des Amandiers

Inventaire des chemins réalisés depuis 2010

- Chemin de la Corneirelle
- Chemin de la Carrière
- Chemin de la Lecque
- Chemin des Amandiers (1^{ère} partie)
- Chemin du cimetière
- Chemin de la Treille
- Chemin des Chaurets
- Chemin de Marseille
- Chemin du Bouquet
- Chemin de Boudian
- Chemin d'Auriol (1^{ère} partie)

Et à venir en 2013

- Chemin d'Auriol (2^{ème} partie)
- Chemin des Amandiers (2^{ème} partie)
- Chemin de la Corneirelle (2^{ème} partie)
- Chemin du Bâtard
- Chemin de la Blaque
- Chemin des Pourraques
- Chemin de la Grande Bastide en partie

Travaux d'enrobé



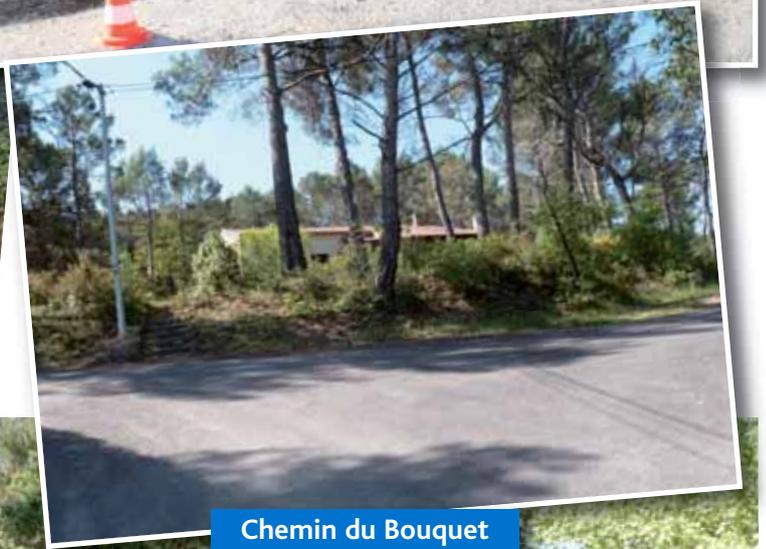
Chemin des Amandiers



Chemin de Marseille



Chemin du Bouquet



Chemin de la Carrière



Des toitures refaites

De nouveaux aménagements au Centre de Loisirs de la Garenne

Le complexe de la Garenne s'est de nouveau étoffé et embelli ce printemps.



Les toitures de la salle, de l'auvent et des vestiaires de la Garenne ont été remises à neuf (isolation et couverture de tuiles).



Les toitures des vestiaires rinnovées

Création du skate Park



Pour répondre à la très forte demande des jeunes de la Commune, la Municipalité s'était engagée à installer un skate Park à côté du Citystade. C'est désormais chose faite pour le plus grand plaisir des skateurs.

Un auvent en bois a également été monté afin que les jeunes qui souhaitent se rendre à la Garenne puissent être abrités et se réunir autour d'une table.



Réfection des bâtiments communaux

L'escalier de la Maison des Associations



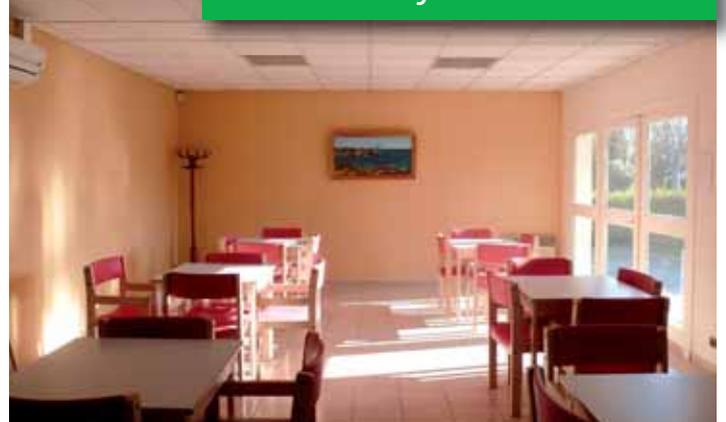
La cage d'escalier de la Maison des Associations, avenue Saint-Eloi, ainsi que les rebords des marches et la rampe ont été repeints. La réfection des salles du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage est également prévue au mois d'août lors de la trêve des activités périscolaires.

Les toitures de la bibliothèque et du Foyer des Aînés ainsi que les gouttières seront aussi remises à neuf prochainement.

Le ravalement des façades des deux bâtiments est également prévu.



Les salles du Foyer des Aînés rinnovées



Mise en place d'un feu à appel pour les piétons



Afin de sécuriser et d'améliorer le problème de vitesse que rencontre l'avenue de la Libération, un feu tricolore avec passage piéton a été installé au niveau des commerces et de l'abribus pour assurer la sécurité des usagers et réguler la circulation de cet axe fréquemment emprunté.

Un nouveau Jardin d'enfants au centre socio-culturel

Jusqu'à présent, le jardin jouxtant le centre socio-culturel n'était qu'un lieu de passage. La Commune a donc souhaité réhabiliter cet espace en créant un jardin d'enfants pour les tout-petits.

Les micocouliers ont été plantés et un petit espace de jeux pour les petits (2-4 ans) va être installé dans les prochains jours. Ces jeux seront au cœur d'un espace clos, avec un sol sécurisé et un portillon pour y accéder. Des bancs vont également être aménagés pour permettre de faire de cet espace un lieu agréable et convivial.



Chantier du nouveau jardin d'enfants avenue de la Libération

Tri sélectif



La Commune a décidé de remplacer progressivement les Points d'Apports Volontaires (PAV), de tri sélectif ou d'ordures ménagères existants par des colonnes enterrées plus esthétiques et de plus grande capacité.

Ainsi, des PAV enterrés ont été installés avenue de la Badarussse et le seront prochainement avenue Jean Jaurès.

Suivront ceux à proximité de la rue de l'Aire dans le cadre de l'Entrée de village, ceux de l'avenue de la Vierge, devant la Résidence Couleurs de Provence et ceux de l'avenue Saint-Victor.

Les PAV du hameau des Michels et de la route des Michels seront aménagés avec une dalle en béton pour permettre un meilleur accès.

Danse à l'Infini

L'association "Danse à l'infini", créée en 2008, a pour objet de développer la culture par les arts et la danse.

Après 5 années d'existence, elle compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents de tous âges.

Durant ces derniers mois, les élèves ont participé à plusieurs manifestations comme par exemple un spectacle pour vaincre la mucoviscidose, une master classe de Zumba, plusieurs stages gratuits à Peynier et Marseille pour permettre aux élèves de rencontrer d'autres danseurs. Ces actions ont rencontré un vif succès.



Cette année l'association a présenté 5 filles de 10/11 ans de Peynier à une compétition internationale le "Hip hop dance championship" qui s'est déroulé le 21 avril au Pasino d'Aix-en-Provence. Le 26 avril, tous les élèves ont participé au festival Scènes de Jeunes organisé par l'IFAC à Mimet. Le 18 mai, 5 des professeurs de danse se sont produits au grand Festival Marseille 2013 organisé par la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) à laquelle l'association est affiliée.

À noter dans vos agendas :

- 21 juin 2013 : Fête de la Musique
- 29 juin 2013 : Spectacle de fin d'année "la danse à travers le temps"
- 7 septembre 2013 : Journée des associations

Tir à l'arc : un concours 3D en pleine nature



Les bois de Peynier ont à nouveau accueilli fin mars plus de 80 archers pour un grand concours qualificatif pour les championnats de France parcours 3D.

Pour cet évènement, organisé tous les ans par les bénévoles de l'association "Les Archers du Verdalaï", plus de quarante cibles ont été installées dans les bois le long de deux grands parcours. La pluie s'est invitée à la fête cette année, sans pour autant décourager les plus motivés des archers, qui ont terminé les deux parcours malgré les conditions difficiles.

Les disciplines de parcours 3D et nature, moins médiatisées que les disciplines de tir olympique, rassemblent de nombreux passionnés sur notre région qui apprécient de pouvoir pratiquer leur loisir au grand air. Les arcs classiques ou olympiques côtoient les arcs traditionnels et les arcs à poulies, plus élaborés.



Les problèmes de Marseille

Le Village de Peynier ne peut pas résoudre les problèmes de sécurité et financiers de la Communauté Urbaine de Marseille.

Ce n'est pas à la Mairie de Peynier d'assumer les erreurs de la Communauté Urbaine de Marseille et de la Ville de Marseille.



Peynier est un village qui veut conserver son caractère rural. La ruralité de Peynier n'est pas prise en compte dans la "loi d'affirmation des métropoles". L'urbanisme de Peynier n'est pas celui de Marseille.



Marseille est une métropole qui porte en elle les atouts nécessaires à son redressement. L'Etat et les élus de Marseille doivent assumer leurs responsabilités et ne pas affaiblir les communes voisines. L'urbanisme de Marseille n'est pas celui de Peynier.

Les problèmes d'insécurité et de déséquilibres financiers de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille (CUM) ne peuvent pas être absorbés dans une nouvelle administration métropolitaine qui sera très coûteuse. Peynier ne peut pas être intégrée à Marseille pour résorber les gros déficits financiers et les grands problèmes sociaux accumulés depuis 40 ans. L'Etat a abandonné la Ville de Marseille et voudrait aujourd'hui faire payer aux petits villages voisins ses erreurs empilées au fil des ans.

La Ville de Marseille et la Communauté Urbaine de Marseille n'ont plus les moyens d'assumer leur propre existence. Ces deux collectivités vivent depuis plusieurs décennies bien au-dessus de leurs moyens. Aujourd'hui, les élus Marseillais voudraient faire payer aux autres les erreurs de gestion de leurs prédécesseurs. Mais les communes voisines, comme Peynier, n'ont pas les moyens de rembourser les errements colossaux accumulés.

Marseille subit aujourd'hui les imprudences et les erreurs du passé. Dans les années 60, Marseille a laissé partir ses industries et ses emplois. Le Port s'est en allé vers Fos, Plan de Campagne est né à ses portes, les Entreprises se sont implantées en Pays d'Aix, de Martigues, de Salon ou d'Aubagne et les Industries sur les Rives de l'Étang de Berre. Aujourd'hui les élus marseillais s'en veulent de les avoir laissés partir. Ces dernières années, Marseille et la Communauté Urbaine de Marseille ont emprunté sans mesure pour se payer des investissements pharaoniques (tramways, piétonisation du Vieux-Port, patinoire, etc) dont les Marseillais n'avaient peut-être pas un besoin urgent.

En 2013, l'Etat semble découvrir ces problèmes !

Le Gouvernement apporte une fausse réponse pour régler de vrais problèmes de sécurité et de finances : une Métropole qui fusionnera Peynier à Marseille !

Les Peyniérens n'en veulent pas !

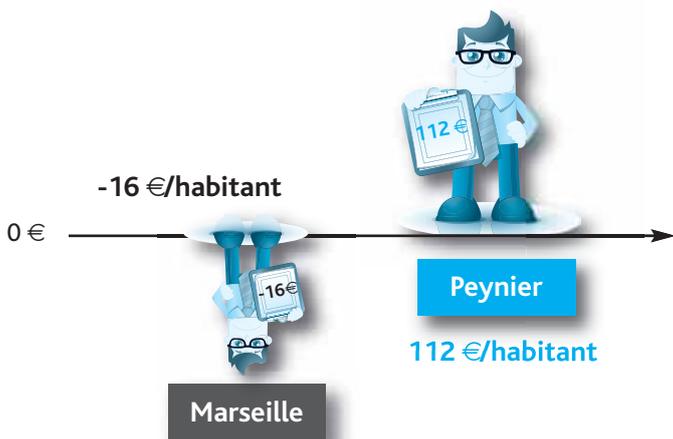
***"Les habitants de Peynier veulent vivre dans un village rural protégé"* Christian Burle, Maire de Peynier**

Les véritables chiffres

Voici des chiffres incontestables qui témoignent des dangers d'une fiscalité alignée sur la Communauté Urbaine de Marseille.

Tous ces chiffres sont officiels et vérifiables auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

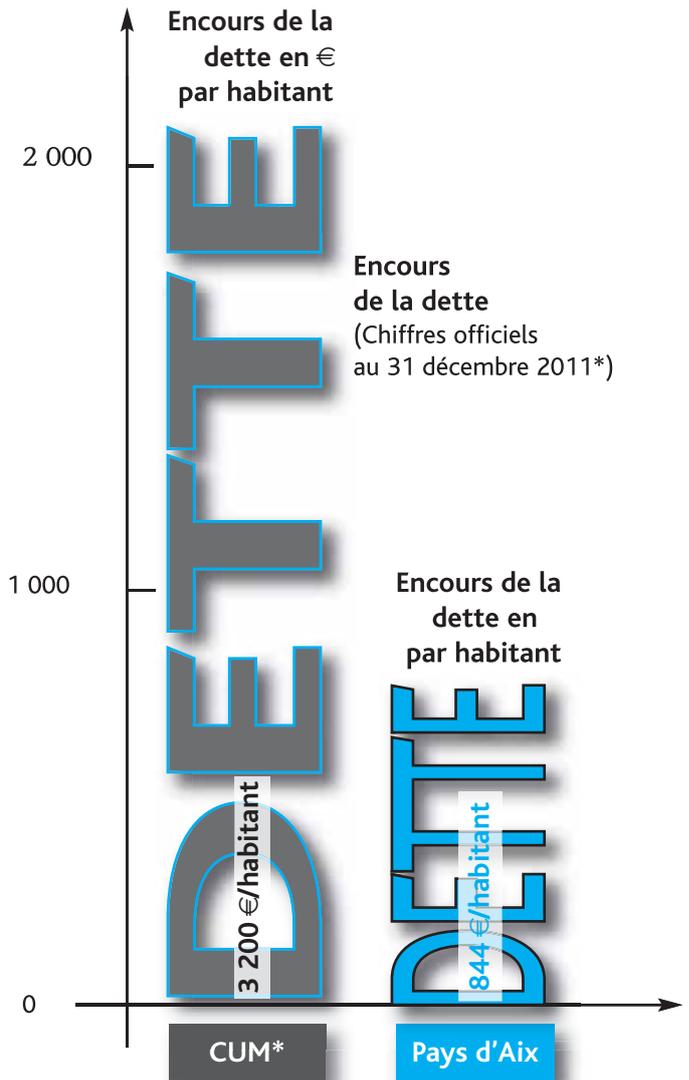
Capacité d'Autofinancement nette du remboursement en capital des emprunts
(Chiffres officiels au 31 décembre 2011**)



Marseille n'est plus en capacité de rembourser ses dettes, alors que Peynier assume rigoureusement une dette maîtrisée.

La "Capacité d'autofinancement nette du remboursement en capital des emprunts" mesure la force d'une mairie à rembourser les emprunts qu'elle a contractés. A Marseille, ce chiffre est négatif. A Peynier, ce chiffre est évidemment positif, car la Mairie de Peynier gère avec sérieux et rigueur les finances communales.

Avec une dette de 1,8 milliards d'€ pour Marseille, chaque Marseillais est "endetté" de 2103 €. Mais avec une dette de 1,47 milliards d'€ pour la Communauté Urbaine de Marseille (CUM), les familles marseillaises sont encore plus fragilisées. Les dettes de la Ville de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille (CUM) totalisent 3,27 milliards d'€ ! Aujourd'hui, avec un Etat affaibli, le Gouvernement reprend ce projet de loi d'une métropole marseillaise pour faire payer aux communes voisines les remboursements des emprunts de Marseille et de la CUM. Les communes voisines ne peuvent pas "éponger" un tel montant sans se mettre elles-mêmes en péril !



"A Peynier, nous avons apporté les preuves d'une rigueur de gestion et d'une maîtrise de notre dette. Nous sommes en capacité de rembourser nos dettes, mais nous ne pouvons pas rembourser celles des autres". Avec cette loi sur la métropole, le Gouvernement tente d'apporter à Marseille une capacité à emprunter pour 2 à 3 ans, tout au plus. Après plusieurs mois, les Marseillais se rendront vite compte qu'ils ont été trompés par cette métropole irréaliste et chimérique.

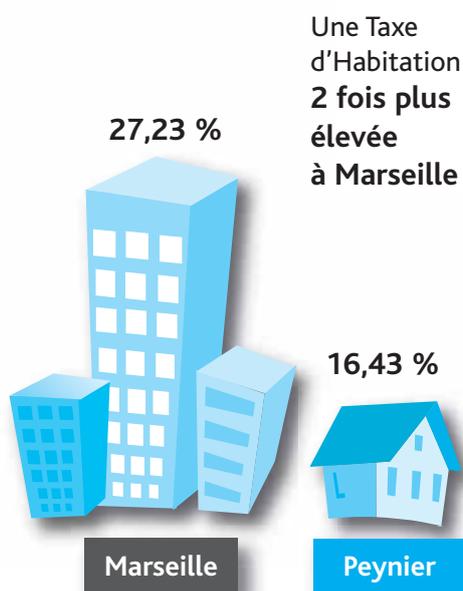
Les Peyniérens ne doivent pas payer des erreurs de gestion qu'ils n'ont pas commises.

LES CHIFFRES DE LA DETTE DE MARSEILLE QUI ANNONCENT LES DIFFICULTES MÉTROPOLITAINES
Dette de la Ville de Marseille : 1,8 milliards d'€
Dette de la CUM* : 1,47 milliards d'€
Soit un total de 3,27 milliards d'€ à rembourser par la future métropole où serait intégré Peynier.

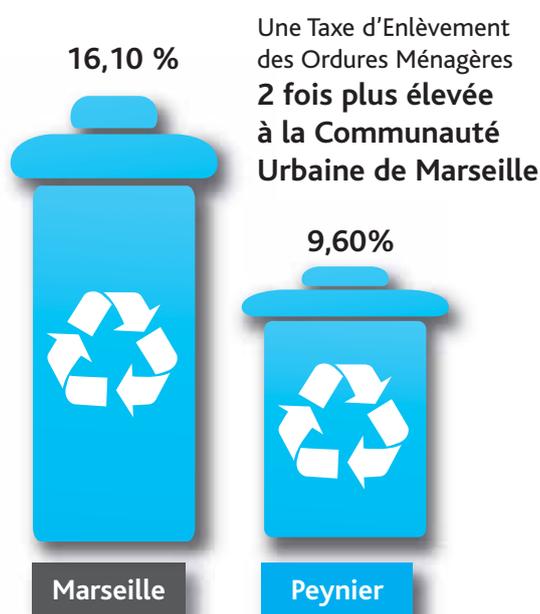
* Communauté Urbaine de Marseille

** Chiffres des comptes administratifs 2011

Avec cette loi, la fiscalité serait alignée sur celles de Marseille et de la Communauté Urbaine de Marseille



La taxe d'habitation de Peynier est à 16,43%
La taxe d'habitation de Marseille est à 27,23%
Qui prendra en charge ces 10,80 points de plus ?



La taxe d'Ordures Ménagères du Pays d'Aix est à 9,6%
La taxe d'Ordures Ménagères de Marseille est à 16,10%
Qui prendra en charge ces 6,5 points de plus ?

En 1999, les ressources communales ont été amputées du revenu de la Taxe Professionnelle qui a été transférée aux intercommunalités par les lois, dites lois Chevènement. Les Conseils Municipaux votent les taux de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières, Foncier Bâti et Non Bâti. A Peynier, ainsi que dans les 33 autres communes de l'Intercommunalité du Pays d'Aix, aucune taxe additionnelle sur l'intercommunalité n'a été décidée. Une taxe départementale a été transférée aux EPCI en 2012 (9%) sans augmentation. Les maires des 34 communes ont toujours refusé de "charger la barque fiscale" des familles vivant en Pays d'Aix. Dans les 18 communes de la Communauté Urbaine de Marseille, ce n'est pas le cas. En 2005, la Communauté Urbaine de Marseille a créé un impôt sur les ménages. Cet impôt nouveau est venu combler les déficits de gestion de la Communauté Urbaine de Marseille. Avec une Métropole Marseillaise, cet impôt sur les ménages sera également levé sur les familles de Peynier. Nier cela, c'est nier les évidences. Pourtant, le Président de la Communauté Urbaine de Marseille et les membres du Gouvernement osent prétendre que la métropole ne lèvera pas d'impôt supplémentaire sur les familles, alors que c'est une mesure fiscale actuellement en vigueur sur les 18 communes de la Communauté Urbaine de Marseille.

Il en va de même pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). La Communauté Urbaine de Marseille lève un impôt de 16,10% de la valeur locative, alors que pour le Pays d'Aix cette taxe est de 9,6%. Prétendre que le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sera pas augmenté avec une Métropole Marseillaise, c'est tirer un rideau de fumée sur la réalité.

Il est incontestable que les impôts locaux sur les ménages de Marseille sont plus élevés qu'à Peynier et dans le Pays d'Aix.

L'aplomb de quelques élus ou fonctionnaires marseillais qui prétendent le contraire, nous enfonce un peu plus dans une crise morale. L'exigence de vérité devrait conduire le Gouvernement à annoncer ces vrais chiffres, car il sera pris en flagrant délit de mensonges dans les mois qui suivront l'application d'une telle loi.

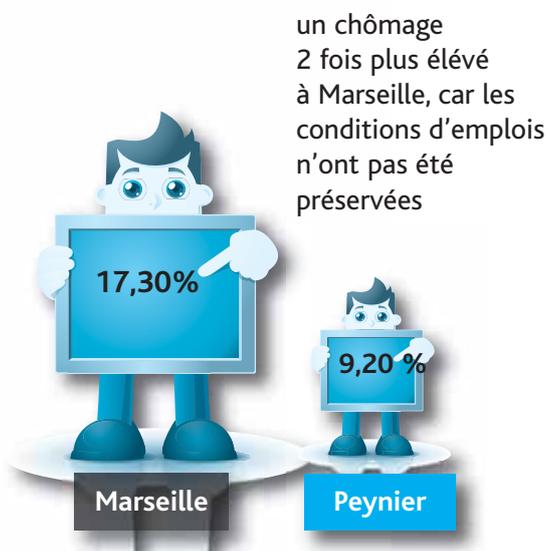
La réalité ne fait hélas pas de doute, à Marseille les impôts sont plus forts qu'à Peynier. Et cette loi sur la création d'une Métropole intégrant Peynier se traduira inévitablement par des hausses d'impôts sur les familles Peyniérennes.

Avec la métropole, les taux des impôts locaux seront augmentés

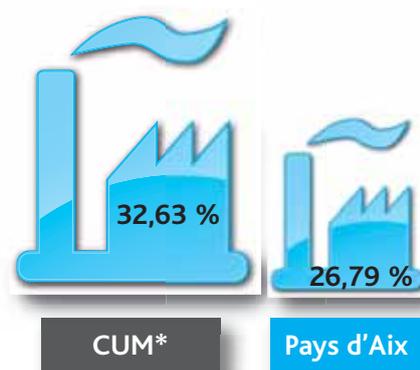
Taxe d'Habitation de Marseille : 27,23 %
Taxe d'Habitation de Peynier : 16,43 %
Soit 10,80 points de plus.

Taxe d'Ordures Ménagères de Marseille : 16,10 %
Taxe d'Ordures Ménagères de Peynier : 9,6 %
Soit 6,5 points de plus.

La faiblesse de l'économie marseillaise ne doit pas faire sombrer les entreprises de Peynier et augmenter le chômage et la fiscalité



Des Taxes Foncières sur les Entreprises
20% plus chères



Une CFE à 26,79% contre 32,63% à
Marseille soit 5,84 points de plus
qu'en Pays d'Aix.

Les contribuables de Peynier ne doivent pas payer des erreurs de gestion qu'ils n'ont pas commises.

Alors que Marseille a laissé partir ses entreprises à sa périphérie, Peynier a créé des emplois et de la richesse locale.

Pendant que les élus de Marseille, toutes tendances confondues, font "les cigales", les élus de Peynier assurent l'avenir et permettent à la commune d'afficher un taux de chômage à 9,2 % alors que le chômage culmine à Marseille à 17,30 % de la population active.

Il est possible d'aider Marseille en créant de nouveaux parcs d'activités en Pays d'Aix ou dans les Bouches-du-Rhône, dont les ressources seraient distribuées sur tout le territoire métropolitain. Le chômage pourrait ainsi diminuer à Marseille (voir notre proposition d'Etablissement Public).

Les entreprises de Peynier s'acquittent d'une Cotisation Foncière des Entreprises (CFE payée au Pays d'Aix) de 26,79 %, alors que les entreprises de Marseille s'acquittent d'une CFE de 32,63 %.

Il va de soi que si cette loi est votée, les entreprises, les commerçants et les artisans de Peynier verront leur taxe augmenter. C'est une conséquence inévitable d'une "métropolisation" des entreprises de Peynier.



La métropolisation des entreprises de Peynier aboutira à une augmentation de leur fiscalité

Taux de la CFE à Marseille : 32,63 %
Taux de la CFE en Pays d'Aix : 26,79 %
Soit 5,84 points de plus.

* Communauté Urbaine de Marseille

Au risque de choquer, nous préférons la vérité : voici une feuille de taxe d'habitation d'une famille de contribuables Marseillais.

Cette feuille d'impôts apporte la preuve de la dure réalité des impôts acquités par ceux qui payent les impôts à Marseille. Les contribuables marseillais qui sont assujettis à des taux aussi élevés doivent râler et se demander "mais pourquoi faire ?"... Ces chiffres témoignent aussi des dangers d'une fiscalité en Pays d'Aix alignée sur celles de la Communauté Urbaine de Marseille...

AVIS D'IMPÔT 2012

TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune
et divers organismes



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
votée par le Parlement et versée aux entreprises
de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MARSEILLE 8EME ARRONDIS
22 RUE BORDE CS 30011
13417 MARSEILLE CEDEX 08

**Feuille d'impôt d'une famille
de contribuables vivant à
Marseille, dans un appartement
du 8^{ème} arrondissement**

M B N

13008 MARSEILLE

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute	4389		4389	4389		
Valeur locative moyenne	2836		2836	2836		
<ul style="list-style-type: none"> Général à la base 	5 %		5 %			
<ul style="list-style-type: none"> Personne(s) à charge – Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s) – Par personne rang 3 ou + pour personne(s) Spécial à la base Spécial handicapé 	20 %		20 %			
Base nette d'imposition				4389		
Taux d'imposition 2012	27,23 %		12,35 %	0,181 %		Total des cotisations
Cotisations 2012	1195		532	8		1745
Taux d'imposition 2011				0,18 %		
Rappel cotisations 2011			10	0		
Variation en valeur	27,23 %			0 %		Frais de gestion
Variation en pourcentage				0 %		+ 53
Abattements de référence 2003		Syndicat		TSE		Prélèvement pour base élevée
<ul style="list-style-type: none"> Général à la base Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) Spécial à la base 						Prélèvement sur résidences secondaires
						+ 26
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012						
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage		Plafonnement selon le revenu
(a) Cotisations	1791	1824	+33	+1,84 %		
(b) Allégements				%		
(c) = (a) – (b) Somme à payer	1791	1824	+33	+1,84 %		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 02 RÉGIME S						
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
30,65 %	8430733268N	APPARTEMENT		H	3842	1824
Cotisation référence 2003	8430733427X	GARAGE-PARK		H	547	



Et voici, les impôts modérés payés par une famille de Peynier.

Les élus de la République ont un devoir de lucidité. Il devient urgent que les Ministres, les Députés et les Sénateurs qui conditionnent notre vie quotidienne, se penchent sur la vérité de nos feuilles d'impôts. Pour ne pas continuer à s'enfoncer dans un pitoyable mensonge, le Gouvernement doit modifier son projet de loi. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence ne serait qu'une administration supplémentaire coûteuse pour le contribuable. Ces deux feuilles d'impôts déclinent la vérité franchement.

AVIS D'IMPÔT 2012

TAXE D'HABITATION
votée et perçue par la commune
et divers organismes



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC
votée par le Parlement et versée aux entreprises
de l'audiovisuel public

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. TRET
3 PL DE LA LIBERATION
13530 TRET

**Feuille d'impôt d'une famille
de contribuables vivant à
Peynier, dans une maison**

13790 PEYNIER

TAXE D'HABITATION 2012 - DETAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	2101		2101	2101		
Valeur locative moyenne	3641		3641	3641		
❶ A B A T T E M E N T S	• Général à la base	10 %	10 %			
	364		364			
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2	10 %	10 %			
	pour 1 personne(s)	364	364			
- Par personne rang 3 ou +	15 %	15 %				
pour 1 personne(s)						
• Spécial à la base	%	%				
• Spécial handicapé	%	%				
Base nette d'imposition ❶	1373		1373	1373		
Taux d'imposition 2012	16,43 %	%	12,97 %	0,181 %		Total des cotisations
Cotisations 2012 ❷	226		177	2		365
Taux d'imposition 2011		%		0,18 %		
Rappel cotisations 2011				0		
Variation en valeur	16,43 %		+137	+2		Frais de gestion ❸
Variation en pourcentage	0			-		+ 4
Abattements de référence 2003/2012						Prélèvement pour base élevée ❹
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						Prélèvement sur résidences secondaires ❺
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012						
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage		Plafonnement selon le revenu ❻
(a) Cotisations	0	369	+369	-	%	
(b) Allègements					%	
(c) = (a) - (b) Somme à payer	0	369	+369	-	%	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 02 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❶	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
22,45 %	0720059401X	MAISON		H	1686	369
Cotisation référence 2003 ❷	0720933406M	APPARTEMENT		H	415	

Naissances

PETIT Eloïse.....	09/01/2013
BOURGEL Ronan.....	21/01/2013
PUGLIESE Louh.....	16/02/2013
LUSETTI Dario.....	17/02/2013
TALASSINOS Noé.....	24/02/2013
BEAUGRAND Enoha.....	28/02/2013
OGER-BOIS Louise.....	03/03/2013
VERRIERE Léonie.....	31/03/2013
LECONTE Joris.....	08/04/2013
BEKIARIAN Cloé.....	09/04/2013
BON OUTEMZABET Juliette.....	12/04/2013
DONADIO Jules.....	18/04/2013
PETIT Eléa.....	28/04/2013
ZARB Mateo.....	29/04/2013
GRANELLI Gianni.....	04/05/2013
ESCHRICH Alexandre.....	06/05/2013
ROMECKI Maylie.....	09/05/2013

Décès

BARTHELEMY Maurice.....	10/01/2013
ALESSIO Jean-Baptiste.....	04/02/2013
MARTIN veuve MOUSTIER Andrée.....	14/02/2013
LAURANS Jules.....	01/03/2013
DELAHAYE Jacques.....	06/03/2013
SALOMON Noelle.....	08/03/2013
LEFEBVRE Claude.....	28/03/2013
ANASTASIO épouse DE SANTIS Joséphine.....	29/03/2013
RICARD Georgette.....	02/04/2013
AMPHOUX Henri.....	21/04/2013
SAMBUCCI épouse HUGUES Jacqueline.....	26/04/2013
RUIZ André.....	15/05/2013
NOLLET René.....	18/05/2013

Mariages

VACCA Frédéric et POURCHIER Céline unis le 23/02/2013
LHOSTE Didier et LAZAR Angelica-Irinel unis le 06/04/2013
HAJJI Wadie et EL AMSSI Karima unis le 11/05/2013



René NOLLET

Fidèle parmi les fidèles, René a été un de nos compagnons de route dès 1983. Elu en 2001, il a dû, pour des raisons de santé, renoncer à postuler pour un second mandat en 2008.

Ce grand amoureux de la "VIE" a décidé de nous quitter à sa manière ; sans tambour ni trompette.

Toujours dévoué et disponible, il était en compagnie de Michelle et Pascale, un animateur incontournable des expositions autant à l'Oustau qu'au Centre Socioculturel.

Discrètement mais toujours avec beaucoup d'efficacité, il s'occupait, entre autres, des affaires militaires, des anciens combattants, de la Culture, de son quartier, en bref, tout ce qui concernait son "VILLAGE" : Peynier.

Que son âme repose dans la paix des sages.
Nos plus amicales et sincères condoléances à Lili et à ses enfants.



Laurent Multimedia, le multi-services près de chez vous !

Laurent Multimédia



Vous avez acheté du matériel et rien ne fonctionne comme vous voulez ? Pas de panique !

Laurent Baude propose son savoir-faire et ses compétences au bénéfice de ses clients. Soucieux de répondre à vos besoins, il vous offre une prestation sérieuse dans plusieurs domaines tels que :

- **Assistance informatique** : ordinateur de bureau, tablettes, PC portables, branchements périphériques réseau filaires ou non, installation et mise en route Box tout opérateur.
- **Configuration réseau wifi** : TV, téléphone, et autres appareils communicants (DLNA, UpNp).
- **Infographie** : réalisation de prospectus, tracts publicitaires
- **Téléphonie** : assistance et prise en main smartphone et autres mobiles.
- **Vidéo** : installation TV (plasma, LED, vidéoprojecteur, blu-ray, DVD, Amplis home cinema, câblage son et vidéo, Démodulateur satellite, TNT, HI-FI, Consoles jeux vidéos etc...)
- **Vidéo surveillance** : installation camera intérieur, extérieur.

Pour tout renseignement contacter Laurent au 06 52 01 46 87

**Bienvenue
à Peynier**

Après la nouvelle école élémentaire en 2012, l'école maternelle s'agrandit



Située dans le prolongement du bureau de la Directrice, une nouvelle salle a été construite. Cette salle polyvalente informatisée servira de salle pour la PMI notamment lors des visites médicales, de salle de réunion pour les professeurs ou sera utilisée dans le cadre d'activités scolaires.

Des travaux de peinture ont également été réalisés dans le bureau de l'accueil, dans les couloirs, sur les portes des classes aux couleurs de celles-ci ainsi que dans le petit dortoir.

Pendant les vacances estivales et comme chaque année, l'entretien général des écoles maternelle et primaire sera effectué.



Construction de la salle polyvalente intégrée dans le groupe scolaire Maternelle





Marelle créée et offerte par
Valérie Ayglon, parent d'élève

L'école Maternelle s'agrandit

